
La qualité de l'internet mobile testée par les utilisateurs

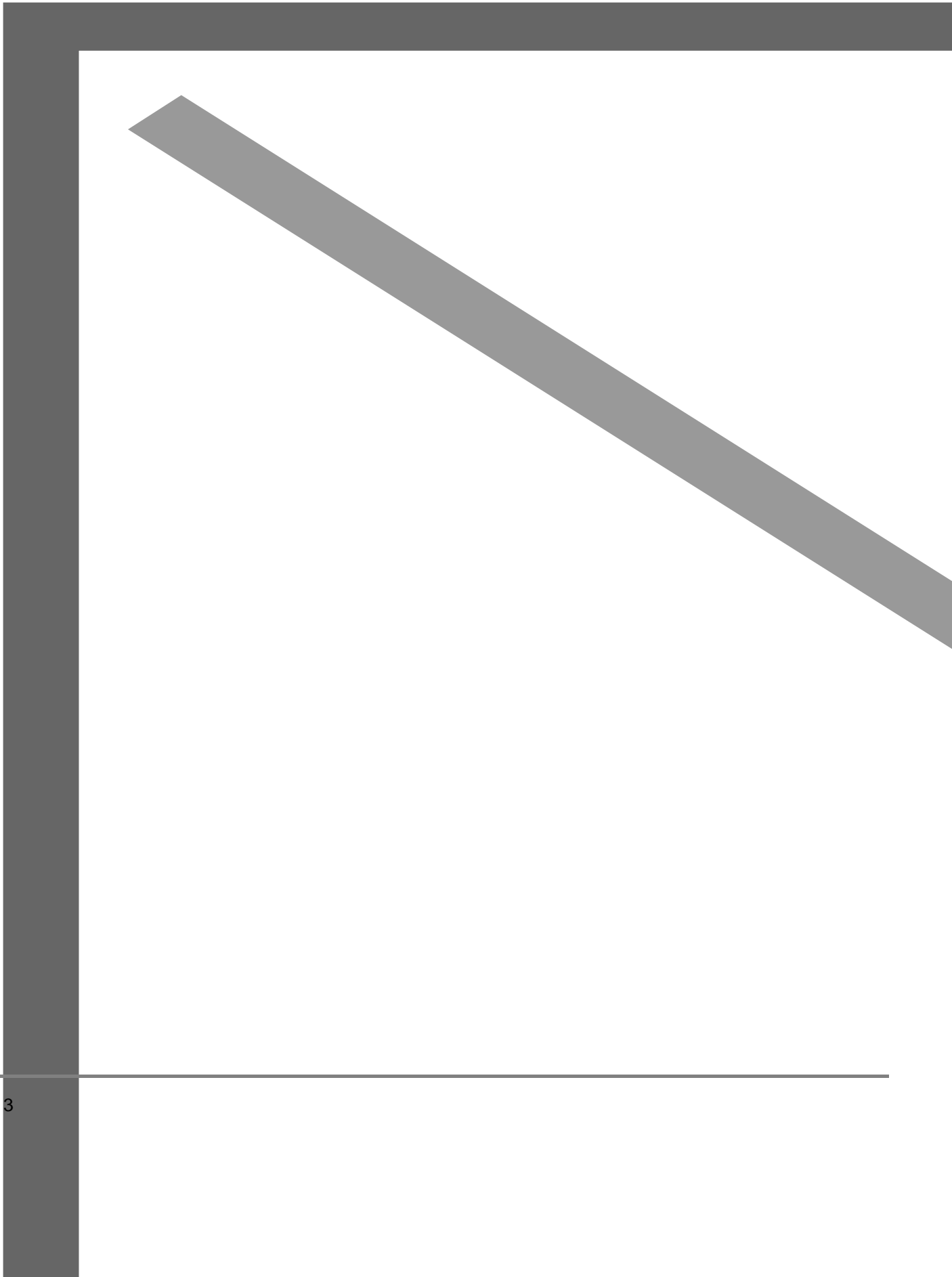
Description

La mesure de la qualité du service, avec une application proposée par l'association de défense des consommateurs UFC-Que Choisir, montre la persistance de zones défavorisées à une situation inimaginable s'il s'agissait de la fourniture d'eau ou d'électricité.

Lancée en juin 2021 par l'association UFC- Que Choisir, l'application gratuite QuelDobit a été téléchargée 45 000 fois, permettant la collecte de plus de 5 millions de données, dont seulement 5 % transmises via la 5G. Les résultats des 520 000 tests ainsi effectués indiquent de fortes disparités selon la densité de population des territoires, concernant à la fois la vitesse de téléchargement d'un fichier (dobit descendant), la vitesse d'envoi d'un fichier (dobit ascendant) et le délai de réponse du serveur (temps de latence). Inférieur à 30 ms (millisecondes) avec la 4G, le temps de latence est excellent ; il est correct entre 30 et 60 ms mais devient passable entre 60 et 100 ms.

Selon l'enquête de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) à partir d'un ensemble nettement plus conséquent de 1,5 million de mesures, le dobit descendant moyen de l'internet mobile (2G/3G/4G) est de 71 Mb/s (megabits par seconde) sur l'ensemble du territoire, 95 Mb/s en zones denses, 74 Mb/s en zones intermédiaires et 46 Mb/s en zones rurales. Tandis que le dobit ascendant moyen est de 13,5 Mb/s sur l'ensemble du territoire, 18,4 Mb/s en zones denses, 14,6 Mb/s en zones intermédiaires et 7,7 Mb/s en zones rurales. Quelles que soient donc les modalités d'évaluation de l'internet mobile via une application collaborative ou via le contrôle de l'autorité de régulation, l'écart de qualité du service fourni aux usagers ruraux est discriminant par rapport aux urbains.

Image not found or type unknown



Selon UFC-Que Choisir comme pour l'Arcep, presque 20 % des zones rurales n'atteignent même pas le débit minimum de 3 Mb/s requis notamment pour la visiophonie. En relevant l'exigence de qualité à 8 Mb/s, UFC-Que Choisir explore une gradation encore plus marquée pour les zones rurales, 32 % ne bénéficiant pas de ce débit.

Concernant deux autres pratiques courantes pour lesquelles un seuil inférieur à 3 secondes a été retenu par l'association de consommateurs, à savoir le chargement d'une page web pour une navigation confortable et le préchargement des données en mémoire tampon (*buffering*) pour visionner une vidéo, 32 % des ruraux s'en voient également privés.

Enfin, malgré le faible pourcentage de données 5G collectées avec l'application QuelDébit, UFC-Que Choisir souligne néanmoins que le débit moyen en 5G dans les zones rurales (48,9 Mb/s) est inférieur au débit moyen en 4G dans les zones urbaines (55,3 Mb/s).

Sources :

- Enquête annuelle d'évaluation de la qualité de service des opérateurs mobiles métropolitains, www.data.gouv.fr/fr/datasets/monreseau-mobile, Arcep, 2021.
- « Quel Débit. L'UFC-Que Choisir dresse le bilan de la qualité de l'internet mobile en 2021 », Service des études et du lobby, UFC-Que Choisir, quechoisir.org, janvier 2022.

Categorie

1. Techniques

date création

31 mai 2022

Auteur

française